

LA COOPÉRATIVE DES SOLUTIONS



Cofinancé par
l'Union européenne

ANLCI

Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme



Ce que vous allez faire en tant que coopérateurs

Atelier 1 CADRAGE

- Diagnostiquer les enjeux, sur la base des besoins des personnes en situation d'illettrisme, mais aussi des ressources du territoire ou de l'organisation

- Définir une problématique à résoudre

½ JOURNÉE

1 mois maximum après

Atelier 2 PROTOTYPAGE

- Imaginer une solution de repérage et d'accompagnement des personnes concernées

- Définir un plan d'action pour la tester

1 JOURNÉE

Atelier 3 ANCRAGE

- Ajuster la solution à partir des retours de l'expérimentation

- Présenter les réalisations auprès de décideurs ou de financeurs

1 JOURNÉE

1 mois minimum après

Atelier 4 (optionnel) CONCRÉTISATION

- consolider et pérenniser la solution

½ JOURNÉE

Tous les ateliers sont animés par un facilitateur.